

SECTION SPORTIVE RUGBY FÉMININ

Lycée Xavier Bichat – NANTUA

- ◆ Le lycée Xavier Bichat propose une section sportive RUGBY FÉMININ.
- ◆ Le volume horaire hebdomadaire en trois entraînements est fixé à 6h00 en plus des 2h d'EPS obligatoires pour toutes (entraînement, perfectionnement, préparation physique individualisée).
- ◆ La section est exclusivement réservée aux filles scolarisées au lycée Xavier Bichat.
- ◆ La participation aux compétitions UNSS est OBLIGATOIRE (quelques mercredis dans l'année).
- ◆ La section est gérée et encadrée par un professeur d'EPS, responsable de la section. Un intervenant extérieur, diplômé d'État, spécialiste de l'activité, vient assurer en collaboration avec le responsable de la section sportive, les entraînements spécifiques et la gestion des compétitions en lien avec le club partenaire US Nantua Port Rugby (USNP) et les comités de l'Ain et du Lyonnais de rugby.

Pièces à fournir :

- Le dossier d'inscription dûment rempli renvoyé par vos soins
- Une photo d'identité
- Une lettre de motivation (feuille A4 un recto au maximum)
- Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année scolaire précédente et ceux de l'année en cours
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Rugby en loisir et en compétition, ainsi que pour toutes les activités sportives liées à l'entraînement.

Ce dossier devra être complété le plus tôt possible par le bulletin du dernier trimestre et la notification de l'orientation décidée par le conseil de classe (troisième trimestre).

À envoyer :

Lycée Xavier BICHAT
À l'attention de M. Rudy FEUGIER
Section Sportive Rugby Féminin
Avenue du Lac
01130 NANTUA

Calendrier de la procédure :

- Retrait des dossiers : à partir du **30 mars 2019**
- Date limite de dépôt des candidatures : **10 mai 2019**
- Journée de Tests d'aptitudes et Entretien : **22 mai 2019**
- Réunion de la commission de coordination pour délibération : 3 juin 2019

La Commission de coordination sera composée de représentants du lycée et de représentants du club support USNP, partenaire de la section sportive.

- Envoi des courriers réponses par mail au plus tard le 7 juin 2019 aux établissements d'origine (les réponses ne seront pas données directement aux familles). Les candidates doivent maintenir une inscription dans un établissement scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 dans le cas où le dossier ne serait pas retenu par le lycée Xavier Bichat.

DOSSIER DE CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE 2019

RUGBY FÉMININ

PHOTO

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

NOM : **Prénom** :

Née le : / / à dépit :

Email : @

Écrire très lisiblement

Adresse :

Code Postal : **Commune** :

Nom du responsable légal :

Tél : 06 /

Email : @

Écrire très lisiblement

N° Sécurité Sociale :

Mutuelle et N° de Mutuelle :

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE : Collège / Lycée Ville :

Classe : N° tél : / / / /

CLASSE DEMANDÉE : Seconde Générale / Première Générale ou ST2S / Terminale*

* (Entourez votre choix et précisez la filière, uniquement pour les élèves de terminale année 2019-2020 : S - ES - L - ST2S)

Spécialités souhaitées en première générale :

ATTENTION : *Pour des raisons d'emploi du temps, l'intégration au sein de la section sportive Rugby n'est pas compatible avec le choix de certains enseignements tels que : le latin, le théâtre, l'anglais section européenne.*

Régime demandé : EXTERNE - DEMI PENSIONNAIRE - INTERNE - INTERNE-EXTERNÉ

BOURSIER : OUI - NON

Projet scolaire, post-baccalauréat ou professionnel envisagé :

1.

2.

SOUCIS DE SANTÉ À SIGNALER : (blessures récurrentes, asthme, syndrome de croissance, traitements particuliers, allergies, etc...) :

.....
.....
.....

Autres observations éventuelles :

.....
.....
.....

DOSSIER DE CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE 2019

RUGBY FÉMININ

INFORMATIONS SPORTIVES :

NOM : **Prénom** :

Taille : Poids : **Catégorie** :

VMA (si connue) =

Activités sportives pratiquées, ou déjà pratiquées, en dehors de l'EPS et de l'AS / UNSS (extra-scolaire) :

..... - Club : OUI / NON si oui lequel :
..... - Club : OUI / NON si oui lequel :
..... - Club : OUI / NON si oui lequel :
..... - Club : OUI / NON si oui lequel :

Niveau de pratique de l'activité :

J'ai déjà pratiqué le Rugby en EPS sur au moins un cycle (au collège ou au lycée).

J'ai participé à l'activité Rugby dans mon établissement dans le cadre de l'AS, en UNSS.

Nombre d'années de pratique :

J'ai fait du rugby quand j'étais plus jeune, dans le cadre d'une école de Rugby (précisez : nombre d'années de pratique :)

Je pratique déjà le rugby en club (jeu à 7, à 10, à 15...)

Nombre d'entraînements par semaine (actuellement) :

Club Sportif FFR : Département :

Comité Régional de :

◆ **Participations compétitions scolaires ou fédérales** (UNSS ou Club) :

-
-
-

AVIS du professeur d'EPS – NOM : Établissement :

- Comportement / Attitude :

- Qualités physiques et motivation en sport :

RUGBY FÉMININ

CONVOCATION AUX TESTS D'APTITUDES

Lycée Xavier Bichat – NANTUA

(À conserver et à présenter le jour des tests)

NOM :

Prénom :

Les épreuves physiques et l'entretien individuel se déroulent sur la même journée. Vous devez prévoir votre repas (une salle sera mise à disposition) ou vous pouvez envisager de déjeuner dans les différents lieux de restauration à Nantua.

MERCREDI 22 MAI 2019 : RUGBY FÉMININ

➔ L'heure du rendez-vous sera fixée par courriel, à partir de 7h45 au lycée de Nantua. Les premiers entretiens concerneront les élèves les plus proches géographiquement.

➔ Entretien de motivation et Tests physiques sur la matinée.

➔ Tests d'aptitudes / Jeu RUGBY sur l'après-midi.

Informations à savoir :

Les tests seront adaptés : évaluation des aptitudes physiques générales et de la vision du jeu collectif, qualités physiques propres à l'activité rugby (motricité, force, vitesse, endurance, explosivité...), match test.

Ces tests permettent aux filles de montrer leurs capacités et leurs connaissances dans l'activité Rugby.

➔ **MATÉRIEL À PRÉVOIR LE JOUR DES TESTS :**

- Deux tenues de sport, une pour le matin (typée EPS classique) et une autre pour l'activité rugby de l'après-midi (prévoir des vêtements de pluie, chauds, etc...).

- Chaussures à crampons non obligatoires.